



Le CESE a voté avis sur « L'avant-projet de loi de programmation en faveur de l'égalité réelle outre-mer »

PUBLIÉ LE 12/07/2016

Le gouvernement prépare un projet de loi de programmation en faveur de l'égalité réelle outre-mer. Ce projet de loi de programmation présente comme "une priorité de la Nation" la réduction des écarts de développement que connaissent les populations d'outre-mer au sein du peuple français. Conformément à l'article 70 de la Constitution, le Premier ministre Manuel Valls a saisi pour avis le Conseil économique, social et environnemental (CESE) sur l'étude d'impact et le titre Ier du projet de loi relatif aux objectifs, conditions et instruments de mise en œuvre de la convergence, afin qu'il fasse connaître son avis avant que le texte ne soit transmis au Conseil d'Etat puis examiné en conseil des ministres. Le CESE a voté son avis le mardi 12 juillet en assemblée plénière avec 171 votes pour, 2 votes contre et 12 abstentions.

[Télécharger](#)